



Rappel matériel télétravail

Pour plus de confort, vous pouvez bénéficier de casques et enceintes lorsque vous êtes en télétravail. Il vous suffit d'en faire la demande ! Toutes les infos sur le [go/cngo](#), rubrique "articles téléphonie et informatiques".

Concernant la médiocre qualité des téléphones, la prise de conscience est réelle, mais il faudra encore faire preuve de patience pour la mise en place de la soft-phonie (téléphonie intégrée au PC)...

Hein, qu'est ce que vous dites Mr le client ?!

PAC

C'est la direction qui le dit : C'est d'ores et déjà une très belle année commerciale 2022, présentant une production inédite en habitat. Par contre, le DG pense que l'on peut déjà anticiper une année 2023 plus compliquée en raison de la conjoncture actuelle.

*Merci patron de souligner le travail effectué par les équipes. Nous espérons pouvoir compter sur vous, autant que **vous, vous pouvez** compter sur nous. D'avance merci pour une future reconnaissance financière !**

Nouveaux métiers dans le réseau

La CFDT a souligné l'attente manifeste des salariés et hiérarchiques pour la création de métiers d'assistants commerciaux. Nous avons eu une présentation en janvier 2021 pour les pôles pro, la direction annonce revenir sur le sujet lors d'une prochaine réunion.

La CFDT souhaite que le déploiement de ces postes dits de Middle Office puisse également être réalisé au sein des CCM et a proposé la création d'un métier d'itinérant intra-UT. Sur ce point, la direction a annoncé que cela pourrait faire partie d'une réflexion.

La CFDT saura être fer de lance sur ces évolutions souhaitées et attendues.

Télétravail

Au 30 juin, 1694 avenants ont été signés au CMB. La CFDT souligne le travail de déploiement qui a été réalisé, mais regrette l'interprétation parfois restrictive et l'application parfois partielle de l'accord signé, qui propose jusqu'à deux jours de télétravail par semaine. Côté refus (à l'exclusion des salariés considérés non autonomes) : 18 cas, en tout, recensés par la direction. *Ah bon ?* La CFDT a pourtant davantage de cas à l'esprit. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous êtes dans ce cas.



Sobriété énergétique

Deux projets sont actuellement à l'étude. Le premier porte sur l'extinction des enseignes la nuit, le second sur le fait de devenir producteur de notre électricité.

Affaire à suivre, des candidats pour les vélos à dynamo ?!

Plan emploi

Les uns rient, les autres pleurent.

Les DD 22 et 29 perdent 9 bases poste qui vont être réallouées dans les DD 56, 35 et ...pour la création de la structure qualité (3 postes). C'est donc au final encore une perte de 3 ETP pour le réseau, alors que la conquête et la charge de travail augmentent !

Pourquoi ces réorganisations ? Pour adapter les effectifs aux plans de développement des DD, en lien notamment avec les dernières fermetures de points de vente, nous dit la direction...

Une bonne nouvelle quand même ? Oui. Il n'est pas prévu de fermeture de site d'ici la fin de l'année. *Noël avant l'heure !*

Immobilier

Vous êtes vert, RSE, développement durable et vous venez à vélo ou à trottinette sur votre lieu de travail? Parfait ! Surtout n'oubliez pas de faire la démarche pour bénéficier de l'indemnité sur la mobilité douce de 5€/trajet AR.

Côté pratique, par contre, il faudra repasser.

Pour des raisons d'assurance et de sécurité en cas d'évacuation des sites lors d'un incendie, il est interdit d'abriter vos vélos et/ou trottinettes dans les locaux de l'entreprise. L'exception porte sur les sites disposant de parkings privatifs, sur lesquels des solutions peuvent être mises en œuvre. *Sur ce sujet, peut mieux faire donc !*

Destructeur de papier

La bestiole risque de revenir au goût du jour suite à la formation cogito dispensée.

S'il ne fonctionne plus, il vous faut informer votre responsable immobilier du département.

Temps de travail

La CFDT a, une fois de plus, remonté le fait que beaucoup de salariés travaillent sur le temps de pause du midi. Ces heures n'étant jamais déclarées, nous avons demandé comment les salariés pouvaient être enfin indemnisés ?

Une fois de plus, la réponse *-de normand-* s'est trouvée être la même : «les salariés doivent respecter lesdits horaires de travail, donc le temps de pause méridienne. Si la réalisation des heures provient d'une demande du manager, les heures sont à déclarer sur Rhlink.» Quid des heures dites inopinées qui devraient être également indemnisées?

Quand ça ne veut pas, ça ne veut pas. Combien d'heures passent ainsi à la trappe ? On en chiffre le coût ? Chiche.

Fresque sur le climat - RAPPEL

Vous êtes ou avez été invités à participer à cette réunion.

En cas de temps de trajet en dehors de vos heures de travail, vous êtes invités à faire la déclaration de ces heures sous Rhlink, en "temps de trajet". Les frais kilométriques sont eux à déclarer sous Expensya et sont intégralement pris en charge.

Vous n'avez pas à cocher la case "déduction du trajet domicile - lieu de travail".

Vous pouvez solliciter vos responsables si vous avez besoin d'aide pour la saisie, ceux-ci ont reçu une information de la direction.

QP/QC

Attention à la surcharge de travail !

Suite à la descente massive de listing de mise à jour dans les caisses et le court délai imparti, la CFDT a demandé si cette démarche pouvait être externalisée, afin de soulager le réseau.

La direction annonce étudier cette possibilité. Affaire à suivre.

La CFDT à vos côtés

*Prime de Partage de la Valeur (PPV)

Une intersyndicale composée des 4 syndicats représentatifs s'est constituée pour demander le versement de la PPV (ex prime Macron) qui peut aller jusqu'à 6000€.

Si vous pouvez compter sur la ténacité de vos négociateurs, votre implication pourrait toutefois être déterminante !

Au mois de septembre, vos élus CFDT se sont rendus dans les caisses de St Martin des Champs, Morlaix, Carhaix, Rennes Saint Jacques, Rennes Stade, St Briec Cesson, St Briec Villages, St Briec Ste Thérèse et la toute nouvelle de la Roche Bernard.

Merci à vous tous pour le temps que vous nous avez accordé, nous sommes repartis nos besaces pleines d'idées et de revendications nouvelles.

Adhérez à la CFDT



cfdtcmb@gmail.com



www.cfdt.fr
www.cfdt-creditmutuel.com



[cfdtmarkea](https://www.facebook.com/cfdtmarkea)



[cfdtarkade](https://twitter.com/cfdtarkade)